

La spécificité de la nature féminine selon Jean-Paul II

C'est pourquoi même la juste opposition de la femme face à ce qu'expriment les paroles bibliques « lui dominera sur toi » (*Gn* 3, 16) ne peut sous aucun prétexte conduire à « masculiniser » les femmes. La femme ne peut – au nom de sa libération de la « domination » de l'homme – tendre à s'appropriier les caractéristiques masculines, au détriment de sa propre « originalité » féminine. Il existe une crainte fondée qu'en agissant ainsi la femme ne « s'épanouira » pas mais pourrait au contraire *déformer et perdre ce qui constitue sa richesse essentielle*. Il s'agit d'une richesse énorme. Dans la description biblique, l'exclamation du premier homme à la vue de la femme créée est une exclamation d'admiration et d'enchantement, qui a traversé toute l'histoire de l'homme sur la terre. Les ressources personnelles de la féminité ne sont certes pas moindres que celles de la masculinité, mais elles sont seulement différentes. La femme – comme l'homme aussi, du reste – doit donc envisager son épanouissement personnel, sa dignité et sa vocation, en fonction de ces ressources, selon la richesse de la féminité qu'elle a reçue le jour de la création et dont elle hérite comme une expression de l'« image et ressemblance de Dieu » qui lui est particulière.

Lettre apostolique *Mulieris dignitatem*, 1988